

Cher parent d'un(e) élève ou futur(e) élève du LGT Odilon Redon,

A la rentrée 2019 la réforme des lycées devrait s'appliquer, or elle a été conçue sans concertation et sa mise en place précipitée, pour motif économique, contient de nombreux vices et incertitudes :

UN FAUX CHOIX POUR LES ÉLÈVES : la liberté de choix affichée par le ministre est un leurre :

- **Un choix à l'aveugle** : programmes de 1ères dévoilés le 22 janvier (pendant 5 mois vos enfants ont été formés sans connaissance desdits programmes), programmes de terminales (2 spécialités sur 3 devront être gardées, impossible d'en changer) ne seront totalement connus qu'après les choix d'orientation ; les modalités et exigences de l'épreuve de spécialité au BAC sont encore inconnues. Beaucoup de formations Post-BAC n'ont pas émis leurs attendus pour parcoursup, vu que les programmes des spécialités de terminale ne sont pas connus.

- **Un choix réduit et incertain** : Les filières, combinées aux options, offraient plus de combinaisons que celles proposées par la réforme. Sur les 4 choix de spécialité demandés aux élèves en fin de seconde, il n'y a aucune garantie sur la transparence et l'équité du choix final des 3 spécialités, la direction étant soumise à des contraintes d'emploi du temps et de salles. Aucune garantie sur le maintien des 10 spécialités sur les 2 sites de Lesparre et Pauillac les années suivantes, et notamment en terminale. Il sera en effet facile de fermer une spécialité en mal d'effectif et de dire à un lesparrain qu'il devra aller à Pauillac (et inversement).

DE VRAIES DÉGRADATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE VOTRE ENFANT :

- Avec 8h par classe de première (marge d'autonomie) le Proviseur doit choisir entre : ouvrir des options ou spécialités supplémentaires, assurer des dédoublements en groupes à effectif réduit, assurer l'Aide Personnalisée (AP)... En choisissant d'ouvrir 10 spécialités sur les 2 sites en 1ère (34 groupes pour 21 financés par le rectorat), le lycée doit donc effectuer une **baisse drastique des heures à effectif réduit** même en terminale (alors que ces derniers ne devraient pas être concernés par la réforme). En Langue Vivante, par exemple, 9 groupes pour 7 classes de 1ère générale et plus aucun dédoublement en terminale. Difficulté prévisible d'utilisation des salles informatiques avec 17 ordinateurs qui ne permettent pas de placer 2 élèves par poste (alors que l'usage des outils numériques est prôné)...

- L'abandon des filières permet de regrouper tous les élèves (quel que soit leur profil, littéraire, économique ou scientifique) dans les matières du tronc commun et d'optimiser ainsi le remplissage des classes.... d'où **une augmentation des effectifs par classe**. Les programmes de certaines spécialités sont très ambitieux (par exemple mathématique) mais seront difficiles à atteindre avec la très forte hétérogénéité qui résultera de l'abandon des filières (en spécialité maths on pourra ainsi retrouver des élèves à profil scientifique, mais aussi économique, voire littéraire). Dans la filière technologique les élèves de STMG et STI pourront être mélangés dans les matières de tronc commun (même en Enseignement Technologique des Langues Vivantes qui devrait pourtant s'appuyer sur l'enseignement technique.... Très éloigné entre STI et STMG).

UN FORT RISQUE DE DÉVALUATION DE LA VALEUR NATIONALE DU BAC :

42 % de la note du BAC aura valeur nationale (français 10 % + 2 spécialités 32 % gérés par centre d'examen comme avant), le reste étant évalué localement par les professeurs du lycée ce qui va entraîner des inégalités entre établissements et votre enfant risque d'être étiqueté.

Madame, Monsieur, chers élèves ou futurs élèves,
 L'urgence dans laquelle le Ministre entend mettre en place une réforme non concertée et bâclée, cache mal son objectif principal : faire des économies sur le dos de nos enfants. Ce n'est pas une réforme comme il y en a eu tant : elle met en péril l'égalité des chances et met en place une souplesse de gestion extrême qui permettra de poursuivre les économies dans les années à venir au détriment de la qualité d'un enseignement qui n'aura plus grand chose de national.

Si, comme nous, vous voulez demander l'abandon de la mise en place de cette réforme à la rentrée 2019, si, comme nous, vous voulez demander la mise en place d'une réforme concertée qui reconnaisse la nécessité d'investir sur l'avenir de nos enfants, si, comme nous, vous voulez que notre seul lycée du Médoc ait des moyens à la hauteur des enjeux du territoire,

SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE SUIVANTE ET DIFFUSEZ-LA À TOUT VOTRE ENTOURAGE :

https://www.petitions24.net/contre_la_reforme_du_lycee_et_pour_des_moyens_pour_le_lycee_du_medoc

Vous pouvez aussi interpeler directement l'inspection académique par mail :

- Soit en flashant le QR code ci-dessous qui vous proposera un mail pré-formaté et adressé (prend moins d'une minute)
- Soit en faisant part de tous vos doutes et interrogations à ce.ia33@ac-bordeaux.fr

Ceci afin de mettre en avant le caractère précipité et dangereux de cette réforme non aboutie.

Si vous souhaitez échanger avec nous, vous pouvez nous joindre à cette adresse :

reformeodilonredon@sfr.fr

LE COLLECTIF DU LYCÉE ODILON REDON CONTRE LA RÉFORME



des notes ; cinq épreuves finales pour 60 % de la moyenne générale, le français en épreuve anticipée.

Au total, on compte de 21 épreuves ponctuelles certificatives pour la voie générale à 26 pour la voie technologique. Parmi ces épreuves, finales ou de contrôle continu, certaines seront déclinées en plusieurs types d'exercices, écrits, oraux ou pratiques. Les évaluations finales des spécialités scientifiques devraient par exemple conserver les épreuves d'évaluation des compétences expérimentales. ●

© Draghiès J., Vinces, UDDFC



Voie technologique : épreuve de mathématiques et non de sciences ; spécialité : seulement le cas échéant (ST2S, STD2A).

